

# Les réticences de Sylviane Agacinski au sujet de la PMA et de la GPA

Dans un nouveau livre, la philosophe et essayiste aborde les questions éthiques et politiques posées par les techniques de reproduction, fustigeant notamment « *l'idéologie ultralibérale* ».

- Loup Besmond de Senneville le 16/07/ La Croix

SYLVIANE  
AGACINSKI

**L'HOMME  
DÉSINCARNÉ**  
**DU CORPS CHARNEL  
AU CORPS FABRIQUÉ**

*L'Homme désincarné. Du corps charnel au corps fabriqué*

de Sylviane Agacinski

Gallimard, coll. « Tracts », 48 p., 3,90 €



3,90€ / N°7

Ce n'est pas la première fois, loin de là, que Sylviane Agacinski fait part de son opposition la plus ferme à la gestation pour autrui (GPA). Mais dans un nouveau livre, *L'Homme désincarné. Du corps charnel au corps fabriqué*, publié fin juin, elle développe, en un essai court et percutant, les questions éthiques et politiques posées plus généralement par les techniques de reproduction.

Plus qu'anthropologiques, les arguments de la philosophe reposent sur une défiance vis-à-vis de la constitution d'un marché international de la procréation : « *Sur ce marché mondialisé, la concurrence entre les entreprises est âpre : certains comme l'Institut Feskov, en Ukraine, affichent le "meilleur rapport qualité/prix", incluant l'assurance-vie de la mère porteuse, un diagnostic préimplantatoire légal (permettant le choix du sexe et assurant un enfant en "bonne santé"), le choix d'un donneur ou d'une donneuse de gamètes du phénotype souhaité (européen, asiatique ou africain), un nombre de FIV illimité, c'est-à-dire des prélèvements d'ovocytes répétés et dangereux pour la donneuse.* »

Elle fustige « *l'idéologie ultralibérale* », qui a fait, selon elle, glisser le slogan « mon corps m'appartient », brandi par les féministes américaines dans les années 1970 pour revendiquer la liberté de leur vie sexuelle, à la vision d'un corps que chacun serait libre de donner, de louer ou de vendre.

Une conception qui, affirme-t-elle, heurte de plein fouet la tradition philosophique ayant abouti à l'émergence des droits de l'homme. « *D'un côté, pour la doctrine ultralibérale, le consentement de l'individu suffit à définir sa liberté. (...) De l'autre, la conception de la liberté qui est la nôtre est inspirée par Montesquieu et par les droits de l'homme* », résume-t-elle.

À quelques semaines des débats sur la révision des lois de bioéthique, Sylviane Agacinski mène sa réflexion au-delà de la GPA, réfléchissant notamment sur l'« *externalisation d'une partie des fonctions reproductives* ». Elle laisse clairement apparaître ses réticences quant à l'extension de la PMA aux couples de femmes. « *Le problème est plus délicat qu'il ne paraît* », estime ainsi Sylviane Agacinski. « *On devrait au moins observer, au nom de la simple raison, que la procréation (assistée ou non) n'a que faire des orientations sexuelles et qu'elle a en revanche tout à avoir avec l'asymétrie des deux sexes, qui ne sont, en la matière, ni équivalents ni égaux.* »

Se livrant à une critique en règle du rapport de la mission bioéthique de l'Assemblée nationale, rédigé par le député LREM Jean-Louis Touraine, elle pointe aussi le risque de la marchandisation des gamètes en cas de demandes trop fortes de PMA.